



## Probleme terrain dans vente

-----  
Par Mamblet

Bonjour

Nous avons acheté une maison bornée mais à cause de la végétation impossible de trouver les bornes. L agent immobilier nous certifiant que la cloture du terrain correspond exactement au bornage. Et que 5 m2 ont été cédé en plus par le voisin mais rien d officiel car de manière orale. Après acquisition et en défrichant on retrouve enfin les bornes qui ne correspondent pas à la clôture. Nous ne retrouvons sans terrain autour de la maison alors que nous avons bien signalé à l agent immobilier que sans ce bouton de terrain nous n achèterons pas. Nous avons uniquement des messages écrits et vocaux de sa part nous certifiant que ce bout fait partie de la vente....

Pouvons nous nous retourner contre l agent ou le vendeur pour demander des dommages et intérêts ?

Merci d'avance du renseignement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Etes vous certain d'avoir trouvé les vraies bornes ? Avez-vous consulté un géomètre ?

Vous ne pouvez rien réclamer ni au vendeur et encore moins à l'agent immobilier.

Vous pouviez vérifier les limites avant l'achat, vous pouviez mettre dans le compromis une condition suspensive de faire constater les bornes.

Vous pouvez racheter un bout de terrain au voisin, ou encore revendre.